



BEUVRY-LA-FORET

SARS-ET-ROSIERES

ROSULT

BRILLON

BOUSIGNIES

MILLONFOSSÉ

TILLOY-LEZ-MARCHIENNES

MARCHIENNES

HASNON

WARLAING

-  A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
-  AC2 - Protection des Sites Naturels
-  EL7 - Aligement

Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

 **PRÉFET DU NORD**
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

 **DDTM NORD**
 Direction
 Départementale
 des Territoires
 et de la Mer du Nord

Service Etudes Planification et Analyses Territoriales / CA7 / PG

Type Procédure : Révision
 Délibération du : 26/09/20
 Mise à Jour : mars 2021

Sources : Gestionnaires Servitudes
 © Cadastre / Pci - Dgfp
 carte_ssp_Tilloy-lez-Marchiennes
 Email : ddtm-sepai@nord.gouv.fr

Carte de Servitudes d'Utilité Publique

Commune de

TILLOY-LEZ-MARCHIENNES

59596

